



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2019-2022



« L'ERREUR EST UNE FORMIDABLE
OPPORTUNITÉ D'APPRENTISSAGE »



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Textes de référence :

Articles L401-1 et R421-3 du Code de l'éducation

Décret n°85-924 du 30 août 1985 modifié

Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'école



QUEL PROJET POUR NOTRE ÉTABLISSEMENT ?

En lien étroit avec les orientations nationales, le projet académique et le contrat d'objectifs, le projet d'établissement précise les moyens mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves. Elaboré à partir d'une réflexion commune et concertée, adopté par le conseil d'administration, il se doit d'être partagé par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Ce projet d'établissement est l'élément fédérateur de la politique de notre collège. Il a pour but de mettre en cohérence l'ensemble des dispositions sur lesquelles repose notre politique éducative.

Le présent projet d'établissement est donc l'affirmation des valeurs que nous souhaitons partager avec vous, dans l'intérêt de chacun des élèves qui nous sont confiés. Nous souhaitons en faire une feuille de route, un outil concret, vivant, évolutif, nous permettant de guider notre action quotidienne. Fruit d'un travail conduit par de nombreux personnels de l'établissement que nous tenons à remercier pour leur engagement, nous aurons à cœur de participer, à vos côtés, à sa mise en œuvre.

Stéphane FOLLET | Principal

Aurélien ODIOT | Principal-adjoint



Objectif n°1

VIVRE ENSEMBLE

DANS L'ÉTABLISSEMENT

PROGRAMME D' ACTIONS



FAVORISER UN CLIMAT SCOLAIRE PAISIBLE

- Poursuivre le développement de l'évaluation par compétences afin d'accroître la confiance que les élèves s'accordent à eux-mêmes.
- Permettre à chaque élève d'être accompagné de manière individuelle (entretiens de motivation entre le chef d'établissement, le professeur principal et chaque élève de troisième, remise en main propre des bulletins trimestriels à chaque famille lors des rencontres parents professeurs).
- Développer la lecture plaisir dans le cadre des dix minutes de lecture quotidiennes et l'encourager pendant les temps de pause et les temps de présence au CDI.
- Rendre sereins les temps de pause en s'appuyant sur une offre sportive, éducative et culturelle riche (AS, clubs et ateliers) et en conservant au CDI une place centrale dans l'établissement.
- Travailler sur l'accueil des nouveaux élèves arrivants, quel que soit le niveau, de la 6ème à la 3ème et quelle que soit la raison pour laquelle ils arrivent dans l'établissement. Organiser la rentrée des élèves de 6ème autour d'ateliers consacrés à la discipline positive.
- Développer la culture de la sécurité en faisant de chaque personnel et de l'ensemble des élèves de véritables acteurs de leur formation. S'appuyer pour ce faire sur les instances (CHS) et sur des exercices de sécurité réguliers dans le cadre du PPMS et des procédures de sécurité.
- Assurer une surveillance effective des élèves, sur l'ensemble des lieux qu'ils fréquentent, par tous les acteurs de la communauté éducative.
- Travailler à l'amélioration du cadre de vie en associant les élèves, les personnels et les partenaires institutionnels.



ASSURER LA SÉRÉNITÉ DES ACTEURS ADULTES DE LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

- Favoriser l'arrivée des nouveaux personnels (stagiaires, TZR, poste fixe...)
- Entre les personnels : favoriser les échanges et l'harmonisation des pratiques
- Veiller à assurer le confort de travail de chacun des personnels : équipement des salles de classe, salle de détente des personnels, espaces pédagogiques spécifiques, bureaux etc.
- Assurer une relation étroite avec les associations œuvrant à l'intérieur de l'établissement : FSE, Amicale des personnels, AS.
- Favoriser le recours à la discipline positive en permettant aux personnels et aux parents de s'y former.
- Accompagner l'arrivée des parents en les formant aux outils de communication : ENT, Pronote, et en assurant le lien avec les associations de parents d'élèves.



FAVORISER LA PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Faire vivre la démocratie scolaire en s'appuyant sur le parcours citoyen, sur les opérations d'élections des délégués et sur le conseil de la vie collégienne. Valoriser toutes les actions permettant de favoriser la mixité et faire vivre le principe de laïcité et renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement.
- Mettre en œuvre des dispositifs permettant de fédérer les élèves entre eux : clubs, ateliers culturels, association sportive, atelier de chant choral.
- Faire des sorties pédagogiques et des voyages scolaires des leviers d'accroissement de la culture des élèves.
- Favoriser les échanges entre les élèves en s'adossant à des dispositifs culturels et linguistiques : rallye langue, concours pédagogiques etc.
- Lutter contre toutes les formes de violence, de harcèlement, de cyber-harcèlement en dotant l'établissement d'un protocole harcèlement et d'un plan de prévention de la violence et en s'appuyant sur les travaux du CESC inter-degrés.
- Donner une place importante et centrale à la vie scolaire en établissant des liens forts avec les équipes pédagogiques.
- Faire participer les agents de l'établissement aux actions éducatives et culturelles.
- Faire vivre la relation avec les parents d'élèves en valorisant l'espace parents et en les faisant participer de manière effective à la vie de l'établissement. Assurer une communication de qualité, fondée à la fois sur le contact direct et sur les outils de communication numériques (agenda numérique, ENT).
- Ouvrir l'école aux futurs parents lors de la journée « portes ouvertes ».



Objectif n°2

GARANTIR LA MAÎTRISE

DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

ET AMENER TOUS LES ÉLÈVES

À UNE ORIENTATION RÉALISTE

ET AMBITIEUSE

PROGRAMME D' ACTIONS



GARANTIR LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX SANS RENONCER AUX AUTRES DISCIPLINES

- Travailler en interdisciplinarité en accordant, dans chaque enseignement, une place à l'apprentissage, la maîtrise et l'évaluation de la langue française.
- Faire de la langue française un outil permettant aux élèves de progresser dans toutes les autres disciplines.
- Développer le dispositif « dix minutes de lecture » dans toutes les disciplines afin de donner à chaque élève le goût de la lecture.
- Renforcer l'apprentissage et la maîtrise des langages mathématiques et scientifiques.
- Assurer dès la classe de 4ème une préparation effective et efficace aux épreuves orales et écrites du DNB.
- Développer et favoriser l'ouverture européenne et l'ouverture internationale.
- Permettre à chaque élève d'enrichir ses parcours (PEAC, parcours citoyen, parcours de santé, parcours avenir) tout au long de sa scolarité au collège.
- Garantir une constitution de classes concertée qui ne soit pas marquée par la prédominance de certains enseignements sur d'autres et, ce faisant, s'assurer de rendre les niveaux aussi homogènes que possible.
- Accompagner les personnels dans leurs souhaits d'évolution en leur permettant de se former et encourageant les échanges de pratiques et les expérimentations pédagogiques.



DÉVELOPPER LA CONFIANCE

- Permettre à tous les élèves de bénéficier d'une aide personnalisée, dans le cadre d'un dispositif « devoirs faits » ouvert, ambitieux, tourné vers les besoins des élèves, et dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.
- Développer la confiance chez tous les élèves, y compris les plus fragiles, en pratiquant l'évaluation par compétences à tous les niveaux du collège.
- Conduire une politique documentaire ambitieuse au service de tous les élèves, pour les amener à un maximum d'autonomie, pour favoriser leur épanouissement et leur réussite.
- Poursuivre la pratique des entretiens individuels à destination de tous les élèves de 3ème : travailler avec eux, de manière personnalisée, sur l'ambition scolaire, les objectifs personnels, le parcours avenir afin de faire émerger la valeur de chacun.
- Impliquer les familles dans le parcours de réussite de leurs enfants et instaurer une relation de co-éducation paisible, respectueuse et fructueuse dans l'intérêt de tous.



DÉVELOPPER L'INTERDISCIPLINARITÉ

- Pratiquer, développer et encourager la pratique du co-enseignement afin de donner sens aux apprentissages et d'amener les élèves à développer des compétences transversales, notamment en poursuivant la pratique des EPI.
- Favoriser l'ouverture culturelle pour tous les élèves et développer les partenariats avec les structures locales ; croiser les disciplines de l'approche culturelle et artistique.
- Favoriser les innovations pédagogiques en laissant une large place à l'expérimentation et aux usages du numérique.
- Encourager le recours, même partiel, aux disciplines non linguistiques (DNL)
- Travailler en réseau, dans le cadre du conseil écoles-collège et du conseil collèges-lycée en favorisant les échanges de pratiques, les observations croisées, les travaux collaboratifs, notamment dans l'acquisition des méthodes et outils pour apprendre. Valoriser les initiatives permettant d'optimiser ce travail en réseau (espaces collaboratifs numériques, portes ouvertes, présentation du collège dans les écoles, FIL inter-degrés...)
- Travailler, de manière transversale et collégiale, à l'évaluation et la validation des acquis dans le cadre des conseils de cycle 3 et de cycle 4.



GARANTIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN PARCOURS AVENIR DYNAMIQUE

- Dans chaque niveau, associer l'ensemble des enseignants, au premier rang desquels les professeurs principaux, à l'élaboration du parcours avenir de chaque élève et exploiter l'outil Folios pour les y aider.
- Développer le partenariat avec les entreprises et / ou les associations afin de rendre concret le parcours avenir aux yeux des élèves.
- Permettre aux élèves qui en ont besoin d'effectuer plusieurs stages d'observation afin d'affiner leur projet d'orientation.
- Organiser des temps forts de l'orientation (carrefours des métiers, stages de découverte, bancs d'essai, aménagements de parcours etc.) afin de préparer efficacement chaque palier d'orientation.



Objectif n°3

PRENDRE EN CHARGE TOUS LES ÉLÈVES

PROGRAMME D' ACTIONS



PRENDRE EN CHARGE LES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES

- Continuer à favoriser l'inclusion des élèves relevant du dispositif ULIS au sein de l'établissement et maintenir les concertations de qualité entre les équipes pédagogiques, le coordonnateur du dispositif et l'AESH.
- Permettre aux élèves relevant du champ du handicap de réussir et s'épanouir au collège en éduquant l'ensemble des élèves au respect de la différence et en les sensibilisant à la lutte contre les discriminations dans le cadre du parcours citoyen.
- Contribuer en lien avec le conseil départemental, à rendre l'ensemble de l'établissement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Mettre en œuvre les aménagements pédagogiques définis lors des ESS, en lien avec l'ERS et les AESH.
- Accompagner de façon plus spécifique le projet d'orientation des élèves à besoins spécifiques.
- Aider les élèves allophones à réduire le décalage scolaire en leur donnant accès au dispositif « Devoirs faits », en travaillant en lien avec l'UPE2A et en lien avec l'assistante sociale scolaire.



AMENER À LA RÉUSSITE LES ÉLÈVES QUI CONNAISSENT DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES DURABLES AYANT POUR ORIGINE UN OU PLUSIEURS TROUBLES DES APPRENTISSAGES OU RENCONTRANT UNE PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ

- Mettre en œuvre les aménagements pédagogiques nécessaires dans le cadre des PAP et assurer leur suivi.
- Développer le tutorat entre pairs.
Se doter d'un outil de suivi des élèves à besoins spécifiques et le mettre à jour régulièrement.
- Favoriser les liaisons inter-degrés pour travailler la continuité pédagogique en particulier dans le cadre du cycle 3 et lors de la transition collège-lycée.

- Solliciter les partenaires extérieurs (UE à l'hôpital, SAPAD) aussi souvent que nécessaire.
- Elaborer et diffuser les PAI en lien avec l'infirmière scolaire.
- Identifier une personne ressource au sein de l'établissement dans le cadre d'une mission d'accompagnement auprès des personnels.



PRENDRE EN COMPTE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE

- Assurer le suivi individualisé des élèves en conseils de professeurs et apporter une aide spécifique dans le cadre des PPRE et du dispositif « devoirs faits » en fonction des besoins des élèves. Dans le cadre des liaisons inter-cycles, donner toute leur place aux PPRE passerelles.
- Faire de l'espace numérique de travail un espace d'informations et de ressources pédagogiques pouvant accompagner les élèves les plus fragiles et leurs familles dans leur relation à l'école.
- Instaurer les conditions d'un enseignement propice à la différenciation pédagogique et accompagner les enseignants dans la prise en charge de la grande hétérogénéité scolaire.
- Porter une attention particulière aux élèves fragiles qui n'expriment pas ouvertement leurs difficultés et faire de la réunion des équipes éducatives des moments d'échange dans les équipes pédagogiques et de recherche de solutions.



LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

- Agir de façon cohérente et communiquer entre les différentes instances de suivi et les différents acteurs : cellule absentéisme, cellule de veille, CPE et autres personnels, notamment les personnels médico-sociaux, réunion d'équipes éducatives.
- Mobiliser le dispositif « Devoirs faits » pour aider spécifiquement les élèves potentiellement décrocheurs et leur redonner confiance.
- Travailler en lien étroit avec les établissements supports de dispositifs relais et les établissements dotés d'internats.
- Aménager les parcours des élèves les plus fragiles en leur permettant de passer du temps en milieu professionnel.
- Poursuivre les partenariats CLAS et CAJ.
- Développer les actions de nature à donner sens à la scolarité, dans le cadre du PEAC.



VALORISER LES ÉLÈVES EN SITUATION DE RÉUSSITE

- Développer des actions spécifiques en direction des élèves à haut potentiel afin de favoriser leur bien-être et garantir leur réussite.
- Proposer plus spécifiquement une ouverture culturelle à ces élèves, dans le cadre du PEAC et des clubs afin de favoriser l'excellence.
- Impulser des actions de responsabilisation.

